

Les disciples de Mukungubila qui étaient emprisonnés à la prison de Kassapa(Lubumbashi) transférés à un lieu inconnu !

RDC/COMMUNIQUÉ DU 25/01/2020

Par l'Association pour les victimes des massacres du 30 décembre 2013 au Congo(AV30 asbl)

URGENT !!!

Les disciples de Mukungubila qui étaient emprisonnés à la prison de Kassapa(Lubumbashi) transférés à un lieu inconnu !!!

Ils s'appellent Kyungu Bombeki, Nawej Kayomb Fidel, Basumba Makwamu Matthieu, Nawej Mwaku René, Kayembe Kabange Makanda, Nkuvula Mayamba Jean-Pierre, Banze Ya Yuwaleza, Kapenda Madishi Stany, Tangi wa Kifula Georges, Epulu Mumayi Justin, Amisi Kisula Jean, Mwehu Wa Musuyu Patrick, Kalunda Wa Ilunga, Kituka Kitambala, Kabilumbu Jean-Paul. Tous sont disciples du prophète Joseph Mukungubila et croupissaient(jusqu'à aujourd'hui) à la prison de Kassapa à Lubumbashi depuis le 30 décembre 2013 à la suite d'événements malheureux au cours desquels plus de 300 personnes ont été massacrées.

Ces disciples et partisans de Mukungubila ont été condamnés à 20 ans de prison après un procès expéditif et biaisé à la cour militaire alors que tous sont des civils. Ce samedi en début de soirée les familles de certains d'entre eux ont donné l'alerte en contactant l'association pour les victimes des massacres du 30decembre2013 au Congo(AV30) pour l'informer que les leurs ont été transférés cet après-midi à un lieu inconnu sans que les familles aient été prévenues d'avance. AV30 a contacté immédiatement Me Guy Lenge qui défend les disciples du prophète Mukungubila, l'avocat déplore cette vice de procédure qui piétine totalement le droit car il n'a jamais été informé d'un quelconque transfert de ses clients encore moins du motif. Il déplore aussi que les familles n'aient été informées et affirme que toutes ses tentatives pour joindre l'auditeur supérieur pour comprendre sont restées sans succès ! Le secrétaire de celui-ci qu'il a réussi à joindre par téléphone lui a simplement dit qu'il n'était pas habilité à lui apporter l'information qu'il souhaitait avoir à savoir, où avaient été transférés ses clients et pour quel motif ? Il devra donc attendre lundi pour espérer joindre l'auditeur supérieur et en savoir plus sur ses clients. L'AV30 asbl condamne avec la dernière énergie cette façon de procéder digne d'une république bananière ! Les disciples de Mukungubila sont des congolais et comme tout citoyen de la RDC ils ont droit à une justice équitable et ne peuvent être déplacés vers un lieu inconnu sans que leurs familles, proches encore moins leurs avocats ne soient informés ou prévenus! L'AV30 asbl condamne vigoureusement cette violation des droits de l'homme, de la procédure d'appel en cours et le non respect aux familles. L'AV30 asbl exige que la prison de Kassapa informe les familles de l'endroit où ont été transférés les disciples de Mukungubila ci-haut cités, que leur avocat puisse immédiatement accéder à eux de quelque manière que ce soit pour s'assurer de leur état physique et mental. Ce soir les familles, sans nouvelles, sont extrêmement inquiètes et se demandent si leurs proches sont sains et saufs.

L'AV30 exige leur libération pure et simple et celle des disciples du prophète qui croupissent à la prison de Ndolo à Kinshasa. Elle rappelle que leur place n'est pas en prison car il a été démontré par plusieurs rapports d'ONG dont celui de la FIDH(Fédération Internationale des ligues des droits de l'homme) qu'ils ont été victimes de la répression sanglante des forces de l'ordre sous le régime « Kabila ». Ils doivent donc être relâchés, obtenir justice et réparation pour les préjudices subis.

L'AV30 appelle les ONG nationales et internationales à s'impliquer activement dans ce dossier pour exiger toute la lumière sur ce qui s'est réellement passé aujourd'hui à la prison de Kassapa.

Il nous revient que les disciples du prophète Mukungubila ont été ligotés comme des vulgaires malfrats lors de leur « transfert » de la prison vers un lieu inconnu. Cependant, un témoin digne de foi travaillant à l'aéroport de la Luano(Lubumbashi) affirme avoir vu les disciples du prophète être embarqués dans un avion se rendant à Kisangani. Si l'information est vraie l'AV30 asbl la condamne avec la dernière énergie car elle tendrait à prouver que le gouvernement les condamne à une mort lente et certaine car éloignés sciemment de leurs familles, sans garantie de soins, de nourriture et sans la présence de leur avocat Me Lenge.

L'actuel gouvernement congolais ne peut prêcher l'instauration d'un état de droits en commettant des agissements du passé dignes d'une dictature en puissance.

AV30 asbl

Contacts:

☎ (+243) 997026789 (avocat)



E-mail: ampion.rossi@gmail.com